



Le programme-cadre aux adolescents, aux adultes et aux personnes âgées

Pour les personnes âgées de 12 ans et plus et présentant des incapacités intellectuelles ou un trouble envahissant du développement, l'établissement propose la gamme de services suivants :

Les services de soutien spécialisé à la personne et à son entourage

- » Le soutien à la personne.
- » Le soutien à l'intégration socioprofessionnelle.
- » Le soutien à la famille et aux proches.
- » Le soutien aux partenaires et à la communauté.

Les services de soutien spécialisé à la vie résidentielle

- » Le répit spécialisé.
- » L'hébergement en ressources résidentielles.
- » Le dépannage.

Les services complémentaires

Pour l'ensemble de sa clientèle, l'établissement assure les services complémentaires suivants :

- » Les services d'évaluation diagnostique de la déficience intellectuelle par le biais du mécanisme d'accès régional.
- » Les services de la dotation en ressources visant le recrutement de ressources résidentielles et le recrutement de milieux de stage et d'emploi.
- » Les services professionnels spécialisés (consultation psycho-sociale, évaluation psychologique, psychiatrique ou orthophonique) et les soins de santé (Résidence Louise-Vachon).

La DEMANDE de SERVICES



Les personnes désireuses de recevoir des services du CRDI Normand-Laramée doivent faire une demande auprès du CSSS de Laval.



SIÈGE SOCIAL :

304, boul. Cartier Ouest, Laval, QC H7N 2J2
(450) 972-2099

Direction générale (450) 972-2099, b.v. 2001

Direction des services à la clientèle
(450) 972-2099, b.v. 2040

Direction des pratiques professionnelles
(450) 972-2099, b.v. 2047

Direction des ressources humaines
(450) 972-2099, b.v. 2007

Direction des ressources financières, matérielles et techniques
(450) 972-2099, b.v. 2217

Services à l'enfant et à sa famille
(450) 972-2099, b.v. 2042

L'Étincelle
(450) 972-2099, b.v. 2069

POINTS DE SERVICES :

Territoire de Mille-Îles
3534, boul. de la Concorde E., Laval, QC H7E 2C5
(450) 661-3544, b.v. 121

Territoire du Marigot
34-J, boul. Cartier O., Laval, QC H7N 2H3
(450) 662-8788, b.v. 121

Territoire du Ruisseau-Papineau
960, boul. Curé-Labelle, Laval, QC H7V 2V5
(450) 973-8240, b.v. 121

Territoire de Ste-Rose
261, boul. Ste-Rose, Laval, QC H7L 1M1
(450) 622-4376, b.v. 521

Résidence Louise-Vachon
4390, boul. St-Martin O., Laval, QC H7T 1C3
(450) 687-2970, b.v. 221

normand-laramée



CRDI
NORMAND-LARAMÉE
CENTRE DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

La MISSION

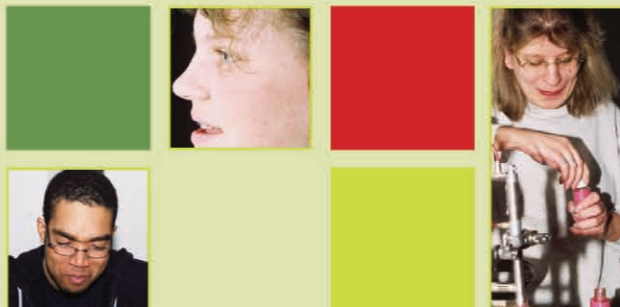
Conformément à la Loi sur les services de santé et les services sociaux, la mission du CRDI Normand-Laramée est de dispenser des services d'adaptation ou de réadaptation et de favoriser l'intégration et la participation sociales des personnes qui, en raison de leurs incapacités intellectuelles, d'un retard significatif de développement ou d'un trouble envahissant du développement, de leurs difficultés d'ordre comportemental, psychosocial ou familial, se retrouvent en situation de handicap et requièrent de tels services. Le CRDI offre également des services d'accompagnement et d'intervention spécialisés à l'entourage de ces personnes.

Par son offre de services, l'établissement assure en tout temps l'exercice des droits et des devoirs sociaux des usagers en leur offrant de l'aide et du soutien. À cette fin, l'établissement voit à ce que leurs besoins soient évalués et que les services requis soient offerts, tout en assurant le soutien nécessaire aux familles ainsi qu'aux réseaux sociaux environnants.



Le PARTENARIAT

La mission de l'établissement suppose une harmonisation de ses activités avec d'autres organismes de la communauté et avec des réseaux d'entraide pour les usagers, afin de créer et d'établir les conditions permettant à ceux-ci de participer à la vie de leur communauté, de développer et d'exercer leurs compétences, de créer des relations significatives, de vivre dans le respect et la dignité et d'augmenter leur réel pouvoir d'agir.



Les PARTENARIATS de SERVICES

- Conformément aux orientations émises par l'Agence de santé et de services sociaux de Laval, notre établissement a convenu un certain nombre de projets de partenariat de services :
- » un projet d'intervention auprès des personnes présentant des troubles graves du comportement, en collaboration avec l'Hôpital juif de réadaptation ;
 - » un projet concernant la clientèle jeunesse multi-problématique avec le Centre jeunesse de Laval ;
 - » un projet d'intervention concertée pour les jeunes de moins de 5 ans en attente d'un diagnostic avec le Centre de santé et de services sociaux de Laval (CSSSL) et l'Hôpital juif de réadaptation.

Les OBJECTIFS de L'OFFRE de SERVICES

- » Soutenir les usagers dans la défense de leurs droits et dans l'exercice de leurs responsabilités.
- » Favoriser le développement des capacités et habiletés des usagers.
- » Soutenir les familles et les réseaux d'entraide.
- » Proposer des aménagements de l'environnement.
- » Viser l'augmentation de la participation sociale.

Les PROGRAMMES et les SERVICES

Par le biais de deux programmes-cadres et de deux programmes clientèles (déficience intellectuelle et trouble envahissant du développement), conformément avec l'offre de services provinciale de la Fédération québécoise des CRDI, le CRDI Normand-Laramée propose une gamme complète de services.

Le programme-cadre aux enfants de la naissance à onze ans, à leur famille et à leur entourage

L'établissement reconnaît l'importance de répondre le plus rapidement possible aux besoins des enfants présentant des incapacités intellectuelles, un retard de développement ou un trouble envahissant du développement, et de leur famille. Ainsi, il offre des services selon les deux grands regroupements suivants :

Les services de soutien spécialisé à la personne et à son entourage

Le soutien offert aux enfants comprend :

- » L'intervention précoce assurée par l'équipe des services à l'enfant et à sa famille.
- » L'intervention précoce assurée par l'équipe de l'Étincelle.
- » L'intervention auprès des enfants d'âge scolaire.

Le soutien offert aux familles et à l'entourage comprend :

- » Le soutien à la famille.
- » Le soutien à la communauté.

Les services de soutien spécialisé à la vie résidentielle

Le soutien spécialisé dans des formes variées de domicile comprend :

- » Le répit spécialisé.
- » L'hébergement en ressources résidentielles.
- » Le dépannage.